

## Projet : Renforcement de la résilience des aires protégées du Togo face au changement climatique



### MANUEL DE PLANIFICATION ET DE GESTION DE LA FORET COMMUNAUTAIRE D'ADOMDE, DANS LA PREFETURE DE LA KOZAH

## Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	iii
LISTE DES FIGURES.....	iii
LISTE DES PHOTOS.....	iii
SIGLES ET ACRONYMES.....	iv
RESUME.....	v
INTRODUCTION.....	1
I. PRESENTATION DE LA FORET COMMUNAUTAIRE.....	3
1.1 Identification de la communauté.....	3
1.2 Localisation de la forêt communautaire.....	3
1.3 Objectifs prioritaires de la forêt communautaire.....	5
2.1 Généralités.....	5
2.1.1 Historique des usages de la forêt.....	5
2.1.2 Description biophysique.....	5
2.2 Résultats de l'inventaire des ressources.....	7
2.2.1 Résultats de l'inventaire de flore.....	7
2.2.2 Résultats de l'inventaire de faune.....	14
2.3 Données socioéconomiques.....	18
2.3.1 Données démographiques.....	18
2.3.2 Installation et organisation sociale.....	19
2.3.3 Vie religieuse et culturelle.....	20
2.3.4. Gestion des terres.....	20
2.3.5 Environnement social.....	21
2.4 Cadre de gestion de la forêt communautaire.....	26
III. CONCLUSION DE L'ENSEMBLE DES ANALYSES.....	27
3.1 Contraintes et obstacles à l'aménagement.....	27
3.1.1 Contraintes et obstacles d'ordre administratif et juridique.....	27
3.1.2 Contraintes et obstacles liés à l'environnement socioéconomique.....	27
3.1.3 Contraintes et obstacles liés à l'état de la forêt.....	27
3.2 Potentialités et atouts à l'aménagement.....	27
3.2.1 Potentialités et atouts d'ordre administratif et juridique.....	27
3.2.2 Potentialités et atouts liés au milieu naturel.....	28
3.2.3 Potentialités et atouts liés à l'environnement socioéconomique.....	28
IV. PLANIFICATION DES ACTIVITES ET GESTION DES RESSOURCES ET DES REVENUS.....	28
4.1 Vision :.....	28
4.2 Objectifs.....	29
4.3 Résultats attendus.....	29
4.4 Programmes de l'aménagement.....	29
4.4.1 Programme de protection.....	29
4.4.2 Programme de développement communautaire.....	31
4.4.3 Programme de développement de partenariat et mobilisation des ressources.....	31
V. PROGRAMMES D'ACTION TRIENNAL DE MISE EN ŒUVRE DU MPG DE LA FCP.....	32
5.1 Programme d'action triennal de protection.....	32
5.2 Programme d'action triennal de développement socioéconomique.....	33
5.3 Programme d'action triennal de développement de partenariat et mobilisation des ressources.....	35
5.4 Récapitulatif du budget de mise en œuvre du MPG et la FCA.....	36

5.6 Pr�vision de recettes.....	36
VI. IMPACTS DE LA MISE EN ŒUVRE DU MPG DE LA FCA .....	36
6.1 Impact sur l'environnement biophysique.....	36
6.2 Impacts �conomiques .....	36
6.3 Impacts sociaux .....	37
6.4 Impacts n�gatifs.....	37
6.5 Mesures d'att�nuation .....	37
CONCLUSION .....	39
R�F�RENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....	41

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Formations végétales dans la FCA .....	5
Tableau 2 : Paramètres de diversité de la forêt classée inventoriée .....	9
Tableau 3: Caractéristiques structurales des formations végétales de la FCA.....	10
Tableau 4: Volume des essences forestières inventoriées .....	12
Tableau 5: Densité de la régénération potentielle de la FCA.....	13
Tableau 6: Fréquence des espèces observées.....	14
Tableau 7: Répartition des espèces observées par ordres et par familles .....	15
Tableau 8: Statut des espèces observées .....	16
Tableau 9: Abondance relative des espèces de la FC .....	17
Tableau 10 : Répartition des enquêtés selon l'âge .....	18
Tableau 11: Le niveau d'instruction des enquêtés.....	18
Tableau 12: Matériel et équipement offert par Odiae .....	21
Tableau 13: Revenu des ménages en fonction de la production annuelle .....	23
Tableau 14: Données sur l'élevage .....	24
Tableau 15: Les produits forestiers non ligneux.....	25
Tableau 16: Programme d'action triennal de protection .....	32
Tableau 17: Programme d'action triennal de développement socioéconomique .....	33
Tableau 18: Programme d'action triennal de développement de partenariat et mobilisation des ressources.....	35
Tableau 19: Récapitulatif du budget de mise en œuvre du MPG et la FCA.....	36

## LISTE DES FIGURES

Figure 1: Plan de localisation de la FCA.....	4
Figure 2: Carte de formations forestières de la FCA .....	6
Figure 3: Rang fréquence des espèces .....	8
Figure 4: Spectre spécifique des familles.....	9
Figure 5: Caractéristiques structurales du site .....	10
Figure 6: Biomasse, Stocks de carbone et Equivalent en CO2 du site .....	11
Figure 7: Structure horizontale des formations végétales .....	11
Figure 8: Structure verticale des formations végétales .....	12
Figure 9: Carte de l'aménagement de la FCA .....	30

## LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Fouille des phacochères.....	14
Photo 2: Pâturage dans la FCA.....	17

## **SIGLES ET ACRONYMES**

AMCC+ : Alliance Mondiale contre le Changement Climatique plus

BIE : Budget d'investissement et d'équipement

CVD : Comité Villageois de Développement

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FEM : Fonds pour l'environnement mondial

FNDF : Fonds national de développement forestier

ODIAE : Organisation pour le Développement et l'Incitation à l'Auto Emploi

OIBT : Organisation internationale des bois tropicaux

PADES : Programme d'Appui au Développement Economique et Social

PALCC : Programme d'appui pour la lutte contre le changement climatique

PCPF : Fonds de partenariat pour le carbone forestier

PNUD : programme des nations unies pour le développement

PMF/FEM : Programme de micro-financement du fonds pour l'environnement mondial

PFNL : Produits Forestiers Non ligneux

UE : Union Européenne

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

## RESUME

Le manuel de planification et de gestion de la forêt communautaire d'Adomdè est élaboré pour répondre à une exigence légale et à un besoin de promouvoir sa gestion durable. Il a été élaboré avec l'appui de l'ONG ODIAE à travers son projet « **Renforcement de la résilience des aires protégées du Togo face au changement climatique** », financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme d'appui à la lutte contre les changements climatiques (PALCC).

Le processus d'élaboration de ce manuel de planification et de gestion a été participatif, inclusif et a pris en compte les préoccupations et les attentes des différentes parties prenantes notamment les communautés riveraines, les autorités administratives locales, la chefferie traditionnelle.

Le diagnostic socioéconomique conduit dans le cadre de l'élaboration de ce manuel de planification et de gestion montre une forte dépendance de la population essentiellement agricole vis-à-vis des ressources forestières. Ce qui risque de compromettre la gestion durable de la forêt.

L'inventaire forestier montre quatre (04) formations forestières : forêt claire à *Anogeissus leiocarpus*, *Lannea barteri*, *Vitellaria paradoxa*, *Cussonia arborea*, *Triumfetta cordifolia* ; forêt galerie à *Khaya senegalensis*, *Vitex doniana*, *Pouteria alinifolia*, *Breonnadia salicina*, *Lonchocarpus sericeus* ; savane boisée à *Detarium microcarpum*, *Vitellaria paradoxa*, *Burkea Africana*, *Antada africana* ; savane arbustive à *Acacia sieberiana*, *Terminalia glaucescens*. Cet inventaire montre aussi un appauvrissement de la faune sauvage, fortement menacée par le braconnage, les feux de brousse et la dégradation de l'habitat.

Des contraintes, des obstacles, des atouts et potentialités d'ordre administratif, juridique, social et ceux liés au milieu naturel et à l'état de la forêt ont été identifiés et ont orienté la définition des objectifs d'aménagement. De façon générale, l'aménagement est guidé par le souci de conserver la forêt communautaire d'Adomdè en vue de la valorisation de son patrimoine écologique, culturel et paysager, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration des conditions de vie de la population locale. De façon spécifique, il vise la protection la restauration et la promotion du développement local.

Pour y parvenir, sur la base de l'analyse des formations végétales, de l'environnement socio-économique et des enjeux environnementaux, trois (03)

programmes ont été définis : le programme de protection, le programme de développement communautaire, le programme de développement de partenariat et mobilisation des ressources.

La mise en œuvre de ce manuel de planification et de gestion aura aussi bien des impacts positifs que négatifs au plan environnemental, social et économique. Les impacts socioéconomiques négatifs de la mise en œuvre du manuel de planification et de gestion se résument essentiellement à la réduction de l'accès aux ressources et à l'utilisation de l'espace. A cet effet, des mesures d'atténuation envisagées sont d'ordre organisationnel et technique suffisamment développées dans les différents programmes d'aménagement.

Pour la mise en œuvre de ces différents programmes sur les trois prochaines années, un budget de cent trente un millions quarante deux mille (**131 042 000**) F CFA sera nécessaire. Ce budget comprend les postes de dépense suivants : la réalisation des travaux d'aménagement, l'acquisition des équipements, le fonctionnement, et le financement des projets sociaux.

Les recettes essentiellement basées sur la vente du miel et de l'écotourisme sont estimées à cinq cent (**500000**) FCFA. Le Bilan financier dégage un déficit de cent trente millions cinq cent quarante-deux mille (**130 542 000**) FCFA.

Ce déficit devra être comblé par les apports du budget d'investissement et d'équipement (BIE) des départements ministériels intervenant dans le milieu, le fonds national de développement forestier (FNDF), les apports des ONG notamment ODIAE et des partenaires techniques et financiers en l'occurrence : l'OIBT, le FPCF, FEM, le fonds vert pour le climat, l'UE, la FAO, le PNUD, la banque mondiale, la BAD, Programme de micro financement du fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM).

## INTRODUCTION

Les forêts constituent des puits de carbone par excellence et permettent de lutter efficacement contre les Changements Climatiques (CC). Selon les résultats de l'inventaire forestier national, le Togo dispose d'une couverture forestière nationale de 24,24 % (MERF, 2016). Cependant, l'amélioration de la productivité forestière en vue d'accroître la capacité de séquestration de carbone et la contribution de la forêt à l'économie nationale et au bien-être des populations reste pour le gouvernement un défi majeur. Il est impérieux de reconstituer le patrimoine forestier en pleine dégradation en vue d'accroître la récolte par une gestion durable orientée vers la création de richesse et d'emploi et préparer les forêts à répondre aux enjeux planétaires.

Dans cette dynamique, des approches de gestion durable des forêts, émanant des communautés locales qui y tirent l'essentielle de leurs moyens de subsistance, revêt une importance capitale. C'est pourquoi, l'ONG Odiae et ses partenaires, JVPMR et SONGOU MAN, à travers le projet « **Renforcement de la résilience des aires protégées du Togo face au changement climatique** », financé par l'Union Européenne (UE), dans le cadre du programme d'action de lutte contre les changements climatiques (PALCC), ambitionnent de promouvoir l'aménagement durable des forêts communautaires au tour des aires protégées.

En effet, la dégradation des aires protégées du Togo prend des proportions alarmantes. Cette dégradation s'explique par la surexploitation de leurs ressources par les communautés locales pour compenser l'amenuisement de leurs moyens de subsistance engendré par les effets du changement climatique. Des poches de sécheresse et des inondations entraînent la baisse de la productivité agricole et accentuent la vulnérabilité des populations rurales

Le projet « **Renforcement de la résilience des aires protégées du Togo face au changement climatique** », s'inscrit donc dans la dynamique de l'accroissement des capacités d'adaptation des communautés riveraines au changement climatique et la réduction de leur vulnérabilité en vue de garantir la gestion durable des aires protégées.

Dans le cadre du renforcement des capacités des communautés riveraines, il est prévu l'appui à la création et à l'élaboration des plans d'aménagement, de plans simples de gestion ou de manuels de planification et de gestion des forêts situées



sur les terroirs villageois. Ceci devrait à terme, augmenter la couverture forestière et contribuer à la réduction de la vulnérabilité des communautés riveraines des aires protégées face aux effets des changements climatiques.

Ainsi, le village d'Adomdè situé dans le canton de Kpinzindè, commune de Kozah 3, préfecture de la Kozah, région de la Kara, a bénéficié de l'appui dudit projet en vue de l'élaboration du manuel de planification et de gestion de sa forêt communautaire. L'élaboration du Manuel de planification et de gestion de la forêt communautaire d'Adomdè répond à la fois à une exigence légale et au souci de sa gestion durable.

En effet, la loi n° 2008-009 du 19 juin 2008 portant code forestier, en son article 25, donne la possibilité aux communautés de créer leurs forêts sur leur terroir. En son article 46, elle exige que l'administration forestière amène ces communautés à : i) exploiter leurs forêts sur la base d'un plan d'aménagement ou de gestion, établi par elles et ii) concevoir et appliquer conjointement avec les voisins limitrophes, un plan d'aménagement intégré de leur terroir pour une exploitation équilibrée du milieu. Le manuel de planification et de gestion de la forêt communautaire Adomdè devra pour les années avenir servir de base de toute intervention.

Pour le processus d'élaboration du manuel de planification et de gestion de la forêt communautaire d'Adomdè, une équipe de planification a été mise en place, composée de cartographes, de forestiers et de sociologues. Des séances de sensibilisations des acteurs concernés ont été organisées dans les localités riveraines en vue de la mobilisation sociale. Ainsi, des réunions de sensibilisation ont regroupées, l'administration locale, la chefferie traditionnelle, les organisations des communautés à la base, les groupements de producteurs. Ces réunions ont été animées par l'équipe de planification avec l'appui de l'administration forestière.

L'équipe de planification a fait une collecte de données de terrain, notamment :

- les données cartographiques (occupation des sols, localisation des différentes localités...)
- les données socioéconomiques ( organisation sociale, les activités économiques, l'impact des activités de la population sur la forêt, les infrastructures socioéconomiques, les programmes et projets de développement, les partenaires intervenant dans le milieu..).
- l'inventaire forestier ( les différentes formations, évaluation du potentiel forestier et faunique, identification des différentes menaces...).

Ces différentes thématiques ont été documentées et les rapports ont fait objet de validation technique.

L'analyse des cadres socioéconomique et biophysique, institutionnel et juridique de gestion de la forêt communautaire de d'Adomdè (FCA) a guidé la proposition des options d'aménagement et l'élaboration du manuel de planification et de gestion. Ce manuel de planification et de gestion est structuré comme suit: présentation de la forêt, description biophysique et l'environnement socioéconomique de la forêt, planification des activités et gestion des ressources et des revenus.

## **I. PRESENTATION DE LA FORET COMMUNAUTAIRE**

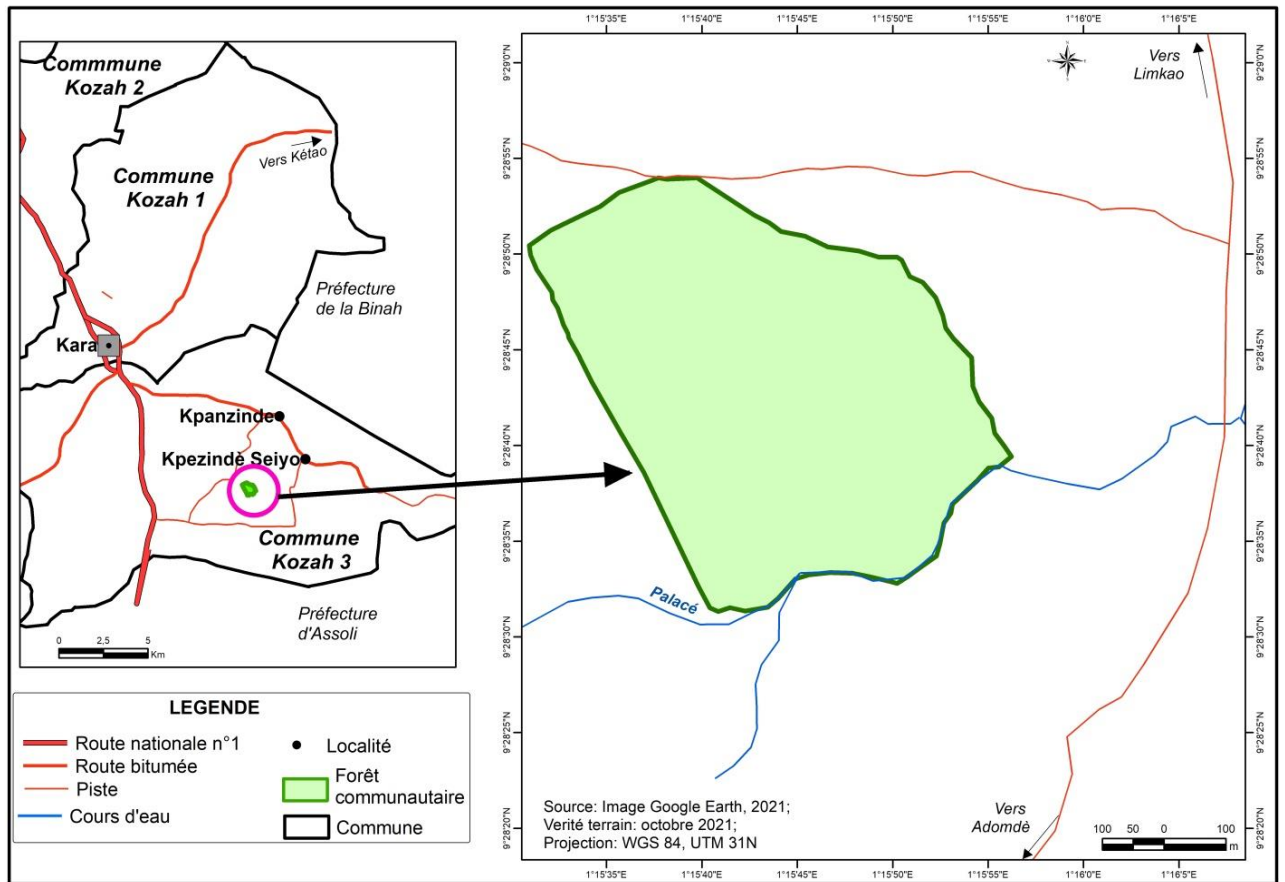
### **1.1 Identification de la communauté**

La forêt communautaire d'Adomdè est gérée par un comité de gestion, résident dans le village de d'Adomdè, canton de Kpinzindè, dans la commune de Kozah 3, dans la préfecture de la Kozah, région des Kara. La FC Adomdè est créée sur le domaine de la collectivité ALONG.

### **1.2 Localisation de la forêt communautaire**

La forêt communautaire d'Adomdè (FCA) est située dans la région de la Kara, dans la préfecture de la Kozah, dans la commune de Kozah 3, dans le canton Kpinzindè, à 6 km à l'est d'Awandjilo, chef-lieu de la commune de Kozah 3, dans le village Kpinzindè.

Elle est située entre 1°15' 33" et 1°15' 57" de longitude Est et 9°28'33" et 9°28'54" latitude Nord. Elle couvre une superficie de 32,87 ha. Elle est créée sur le terroir villageois.



**Figure 1: Plan de localisation de la FCA**

## 1.3 Objectifs prioritaires de la forêt communautaire

Les objectifs prioritaires de la forêt communautaire d'Adomdè, définis de commun accord lors de la réunion de concertation qui s'est tenue le 14 octobre 2020 sont :

- 1) Conserver la diversité -biologique,
- 2) Promouvoir le développement local.

## II. DESCRIPTION BIOPYSIQUE ET SOCIOECONOMIQUE DE LA FORET COMMUNAUTAIRE

### 2.1 Généralités

#### 2.1.1 Historique des usages de la forêt

La forêt communautaire d'Adomdè n'a jamais fait objet d'un aménagement particulier. Elle est soumise à des pressions diverses notamment : le pâturage, les feux de végétation. Elle abrite un lieu sacré où les habitants viennent de temps à autre offrir des sacrifices.

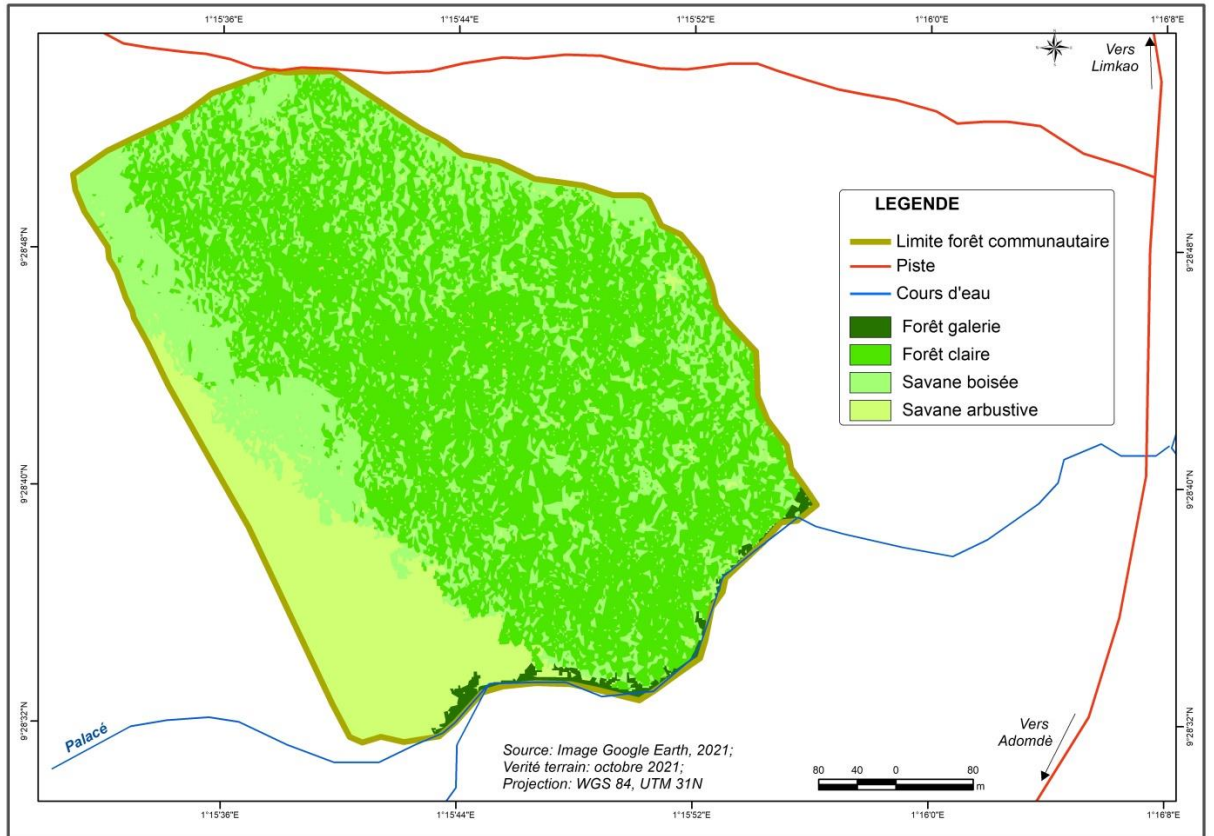
#### 2.1.2 Description biophysique

##### 2.1.2.1 Formations végétales

Les formations forestières rencontrées dans la forêt communautaire de Pouda sont : forêt claire, forêt galerie, la savane boisée. et savane arbustive.

**Tableau 1: Formations végétales dans la FCA**

Formation	Superficie (ha)	Essences dominantes
Forêt claire	17,80	<i>Anogeissus leiocarpus</i> , <i>Lannea barteri</i> , <i>Vitellaria paradoxa</i> , <i>Cussonia arborea</i> , <i>Triumfetta cordifolia</i> ,
Forêt galerie	0,47	<i>Khaya senegalensis</i> , <i>Vitex doniana</i> , <i>Pouteria alinifolia</i> , <i>Breonnadia salicina</i> , <i>Lonchocarpus sericeus</i>
Savane boisée	9,44	<i>Detarium microcarpum</i> , <i>Vitellaria paradoxa</i> , <i>Burkea Africana</i> , <i>Antada africana</i>
Savane arbustive	5,15	<i>Acacia sieberiana</i> , <i>Terminalia glaucescens</i>
Total	32,86	



**Figure 2: Carte de formations forestières de la FCA**

### **2.1.2.2 Climat**

Le climat de la préfecture de la Kozah où se situe la FCA est caractérisé par l'alternance d'une saison sèche et d'une saison pluvieuse. Elle jouit d'un climat tropical semi-humide de type soudano – guinéen influencé par 2 types de vents :

- le harmattan, vent sec et froid, souffle du sud-ouest au nord -est de novembre à février ;
- la mousson, vent humide et chaud, souffle du sud -ouest au nord -est de mars à octobre.

Les précipitations présentent des variations se situant annuellement entre 1200 et 1500 mm. Le mois le plus pluvieux (Météo Kara, 2008) est le mois d'août où la hauteur d'eau atteint 264 mm.

La température moyenne annuelle est de 26°C. Le mois le plus chaud est le mois de mars avec une température maximale de 38° c. Le mois le plus froid est le mois de janvier avec les nuits fraîches d'harmattan, alizé continental du nord-est, entre décembre et février. La température minimale atteint 16° c.

### **2.1.2.3 Sols**

Les sols rencontrés sont :

- 1) les sols peu évolués d'érosion lithiques issus des roches basiques ont une fertilité satisfaisante.
- 1) les sols ferrugineux tropicaux concrétionnés lessivés, pauvres en matières organiques et en éléments nutritifs. Leur utilisation sous culture vivrière nécessite l'utilisation d'engrais chimiques.
- 3) les sols ferrugineux tropicaux hydromorphes, conviennent au riz pluvial et aux cultures maraîchères.

## **2.2 Résultats de l'inventaire des ressources**

### **2.2.1 Résultats de l'inventaire de flore**

#### **2.2.1.1. Communautés végétales**

Les principales formations végétales de cette zone sont des savanes soudaniennes dominées par des Combrétacée (*Terminalia* spp., *Combretum* spp., *Anogeissus leiocarpa*) et des Mimosaceae (*Acacia* spp.).

Cependant, deux (2) communautés végétales majeures s'observent dans la FCA sur la base de l'analyse des données écologiques collectées. Il s'agit du groupe G1

(Savanes arborées et boisées) et du groupe G2 (Forêts claires et Forêts galeries). Ces communautés végétales se situent dans la zone écologique II (zone des montagnes du nord).

### 2.2.1.2 Bilan floristique et richesse spécifique

L'analyse des données d'inventaire floristique conduit sur le site a permis d'inventorier au total 131 espèces dont 71 ligneux réparties en 60 genres et 31 familles. Le calcul des indices de diversité montre par ordre décroissant que le site est plus ou moins diversifié. Les valeurs de l'indice de Shannon et de l'Équitabilité de Pielou sont respectivement de 0,3 bits et 0,04 pour l'ensemble du site. Les espèces les plus fréquentes sont : *Aframomum sceptrum*, *Anogeissus leiocarpa*, *Lannea barteri*, *Cissus populnea*, *Dioscorea dumetorum*, *Acacia sieberiana*, *Ampelocissus bombycina*, *Anchomanes difformis*, *Detarium microcarpum*, *Grewia cissoïdes*, *Rourea coccinea*, *Terminalia glaucescens*, *Vitellaria paradoxa*, *Burkea Africana*, *Cussonia arborea*, *Khaya senegalensis*, *Triumfetta cordifolia*, *Amorphophallus calabaricus*, *Asparagus flagellaris*, *Aspilia helianthoides* (Figure...). La liste complète de ces espèces est jointe en annexe du document.

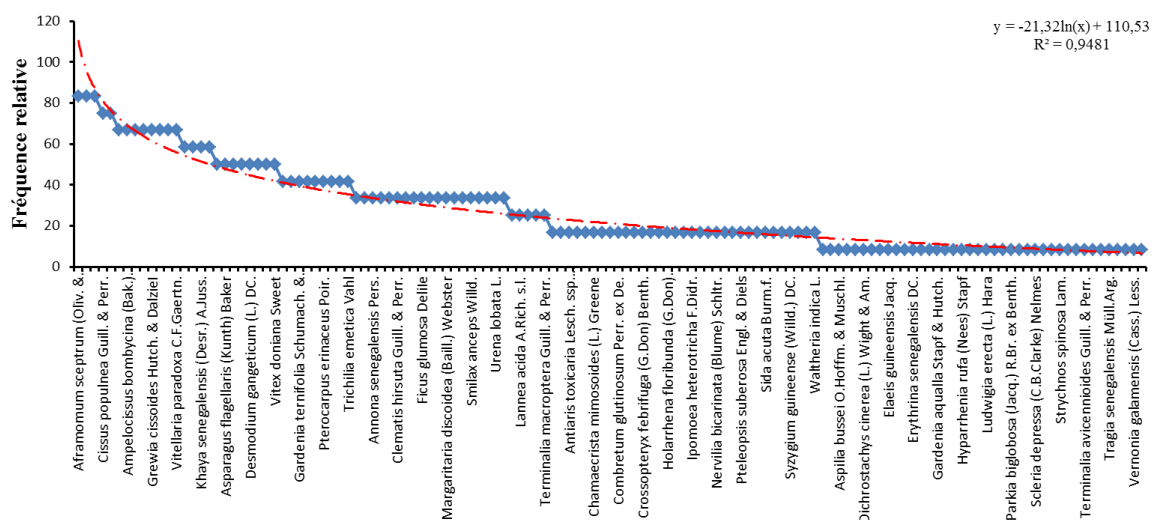
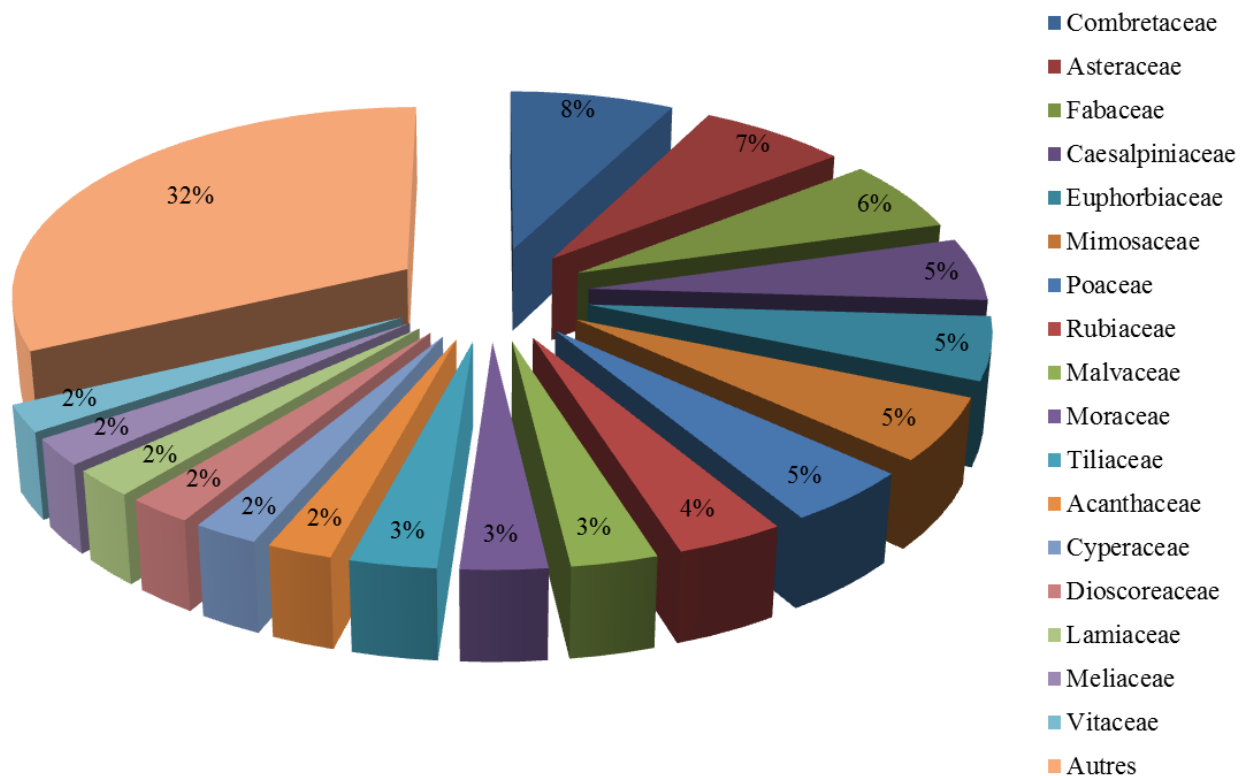


Figure 3: Rang fréquence des espèces

Les familles les plus représentées sont les Combretaceae (8%), Asteraceae (7%), Fabaceae (6%) suivies des Caesalpiniaceae, Euphorbiaceae, Mimosaceae et Poaceae (5% chacune) (Figure...).



**Figure 4: Spectre spécifique des familles**

Le calcul des indices de diversité montre que les forêts claires et forêts galeries sont plus riches en termes d'espèces par rapport aux autres formations végétales. Les paramètres de diversité biologique de chacune des formations végétales de la FCA sont présentés dans le Tableau suivant :

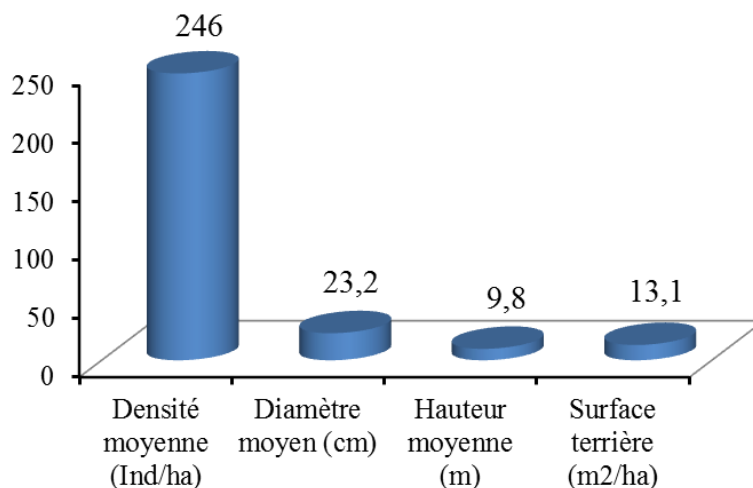
**Tableau 2 : Paramètres de diversité de la forêt classée inventoriée**

Forêt classée	Richesse spécifique	Indice de Shannon	Equitabilité de Pielou
Groupe 1	73	0,4	0,06
Groupe 2	89	0,33	0,05
FCA	131	0,3	0,04

### 2.2.1.3. Caractéristiques forestières du site

Sur l'ensemble du site, la densité de la végétation est de 246 tiges par hectare avec une hauteur moyenne de 9,8 m et un diamètre moyen de 23,2cm. La surface terrière pour l'ensemble du site est de 13,1 m<sup>2</sup>/ha.





**Figure 5: Caractéristiques structurales du site**

Les caractéristiques structurales des diverses formations végétales prospectées dans la FCA sont présentées dans le Tableau suivant :

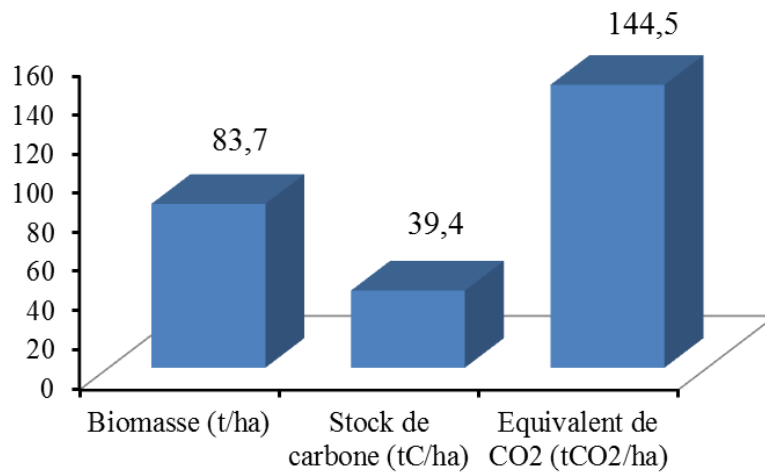
**Tableau 3: Caractéristiques structurales des formations végétales de la FCA**

Groupe de formations végétales	Densité moyenne (Pieds/ha)	Diamètre moyen (cm)	Hauteur moyenne (m)	Surface terrière (m²/ha)
Groupe 1	191	18,3	7,2	6
Groupe 2	298,6	24,4	10,4	17,4
FCA	246	23,2	9,8	13,1

En termes de densité, les forêts claires et forêts galeries enregistrent la plus forte densité soit 298,6 pieds/ha. En ce qui concerne les paramètres de productivité (surface terrière), les forêts claires et forêts galerie sont également plus productives (17,4 m²/ha).

#### 2.2.1.4. Biomasse vivante, stocks de carbone et équivalent de CO<sub>2</sub>

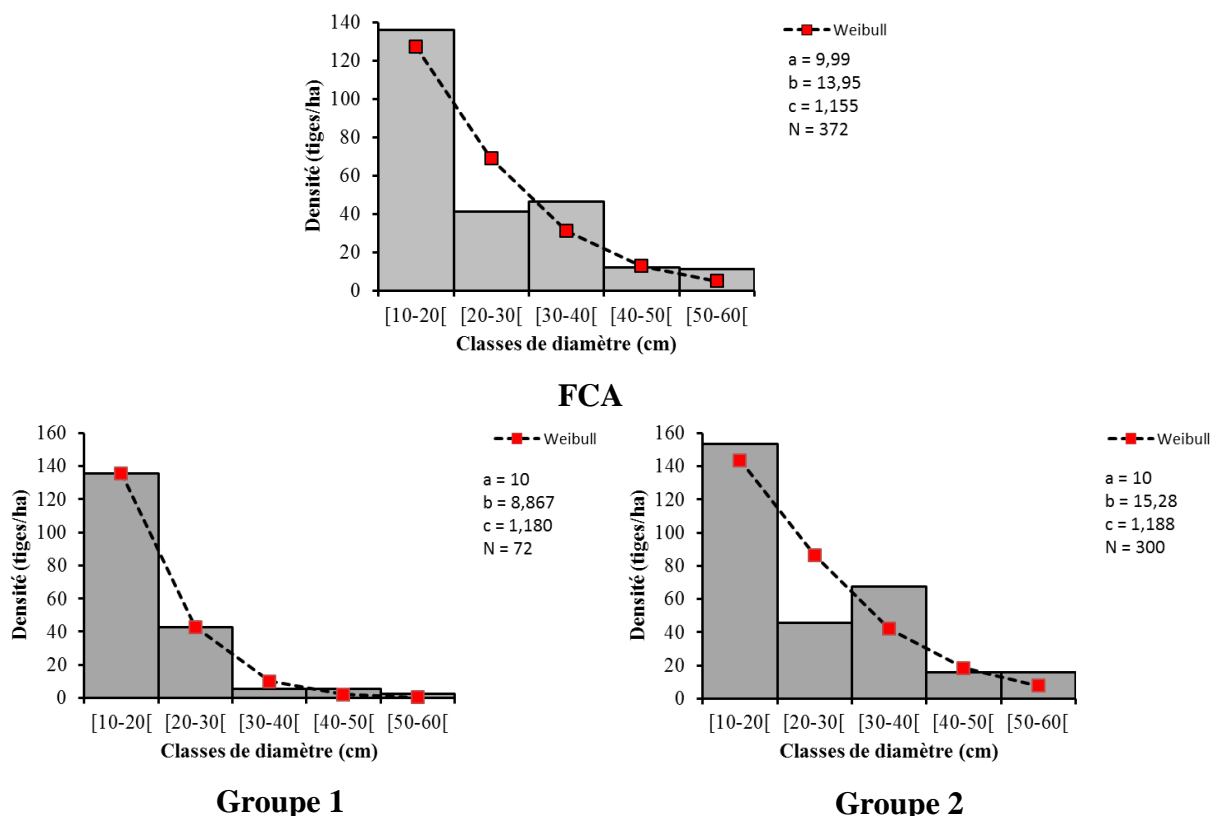
La biomasse estimée sur l'ensemble du site est de 83,7 t/ha ce qui correspond à un stockage de carbone de 39,4 tC/ha soit un équivalent de 144,5 tonnes de CO<sub>2</sub> par hectare (tCO<sub>2</sub>/ha) qui serait remobilisé dans l'atmosphère par la destruction de cette biomasse végétale.



**Figure 6: Biomasse, Stocks de carbone et Equivalent en CO2 du site**

### 2.2.1.5. Distribution des ligneux suivant les classes de diamètre

L'analyse de la répartition des ligneux par classe de diamètre montre une distribution asymétrique positive (distribution en forme de « L »), caractéristique de la prédominance des peuplements mono-spécifiques avec des individus jeunes ou de faible diamètre (individus de classe de diamètre comprises entre 10 et 20cm).



**Figure 7: Structure horizontale des formations végétales**

### 2.2.1.6. Distribution des ligneux suivant les classes de hauteurs

L'analyse de la répartition des ligneux par classe de hauteur totale montre une distribution en cloche caractérisée par une prédominance des individus de classe de hauteur comprises entre 6 et 10 m.

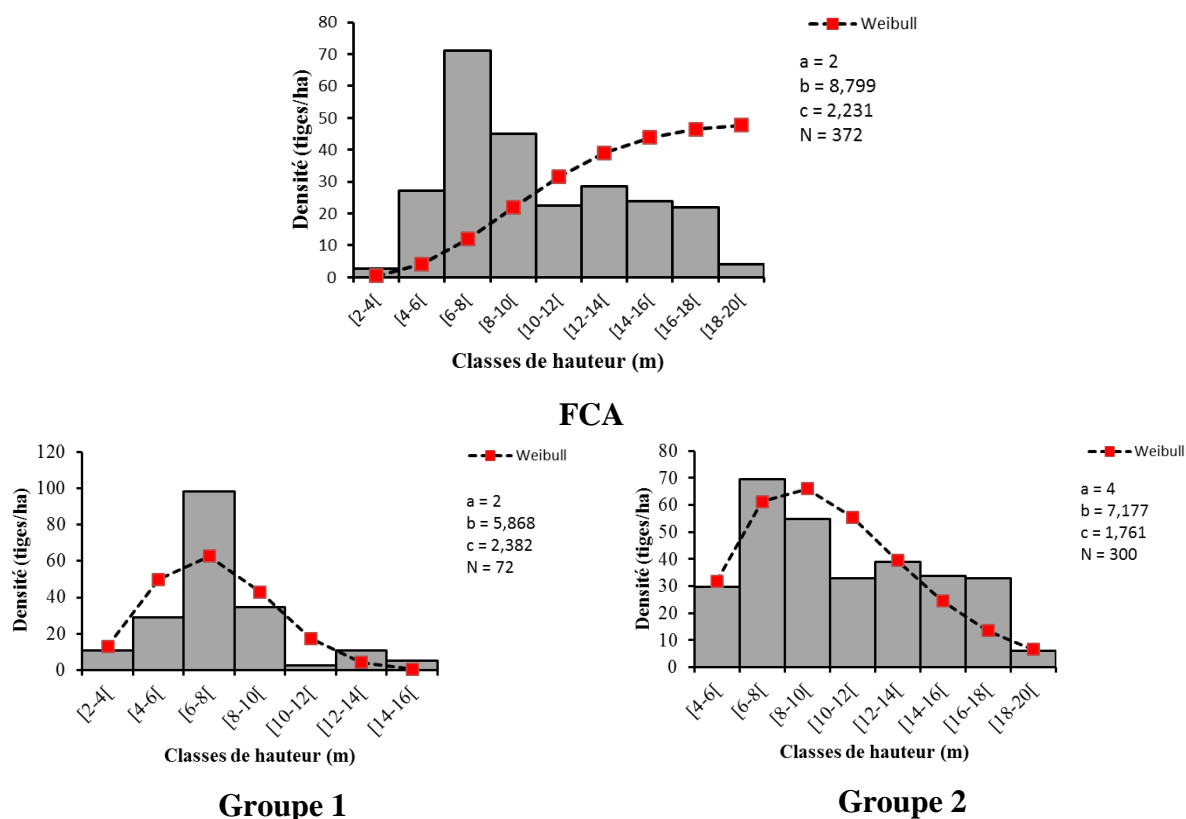


Figure 8: Structure verticale des formations végétales

### 2.2.1.7 Nombre de tiges et volume des essences forestières inventoriées dans la FCA

Tableau 4: Volume des essences forestières inventoriées

Essences	Nombre de tiges		Volume (m <sup>3</sup> /ha)	
	DME < 65	Exploitable D > 65	DME < 65	Exploitable D > 65
<i>Acacia polyacantha</i> Willd.	6,6	0	1,2	0
<i>Acacia sieberiana</i> DC.	23,9	0	15	0
<i>Anogeissus leiocarpa</i> (DC.) Guill. & Perr.	53,7	0	45,5	0
<i>Berlinia grandiflora</i> (Vahl) Hutch. & Dalziel	1,3	0	0,1	0
<i>Bombax costatum</i> Pellegr. & Vuillet	2,7	0	8,9	0
<i>Bridelia ferruginea</i> Benth.	0,7	0	0,2	0
<i>Burkea africana</i> Hook.	4	0	0,6	0
<i>Combretum glutinosum</i> Perr. ex De.	2,7	0	0,5	0
<i>Crossopteryx febrifuga</i> (G.Don) Benth.	4	0	1,3	0
<i>Cussonia arborea</i> Hochst. ex A. Rich.	2	0	0,2	0
<i>Daniellia oliveri</i> (Rolfe) Hutch. & Dalziel	6,6	0	8,2	0
<i>Detarium microcarpum</i> Guill. & Perr.	10,6	0	1,09	0

Essences	Nombre de tiges		Volume (m3/ha)	
	DME < 65	Exploitable D > 65	DME < 65	Exploitable D > 65
<i>Entada africana</i> Guill. & Perr.	3,3	0	0,6	0
<i>Ficus glumosa</i> Delile	2,7	0	2,3	0
<i>Hannoa undulata</i> Planch.	2,7	0	0,3	0
<i>Lannea acida</i> A.Rich. s.l.	0,7	0	0,1	0
<i>Lannea barteri</i> (Oliv.) Engl.	4	0	4,1	0
<i>Lonchocarpus sericeus</i> (Poir.) Kunth	10,6	0	3,8	0
<i>Lophira lanceolata</i> Tiegh. ex Keay	1,3	0	0,1	0
<i>Parkia biglobosa</i> (Jacq.) R.Br. ex Benth.	0,7	0	0,04	0
<i>Pouteria alnifolia</i> (Baker) Roberty	4	0	1,2	0
<i>Prosopis africana</i> (Guill. & Perr.) Taub.	1,3	0	0,1	0
<i>Pterocarpus erinaceus</i> Poir.	6	0	8,3	0
<i>Sterculia setigera</i> Delile	2,7	0	0,2	0
<i>Stereospermum kunthianum</i> Cham.	1,3	0	0,9	0
<i>Syzygium guineense</i> (Willd.) DC.	1,3	0	0,04	0
<i>Terminalia glaucescens</i> Planch. ex Benth	17,3	0	3,2	0
<i>Terminalia macroptera</i> Guill. & Perr.	21,9	0	2,5	0
<i>Trichilia emetica</i> Vahl	1,3	0	0,05	0
<i>Vitellaria paradoxa</i> C.F.Gaertn.	43,8	0	5,5	0
<i>Vitex doniana</i> Sweet	1,3	0	0,18	0
<b>Total</b>	<b>246</b>	<b>0</b>	<b>116,3</b>	<b>0</b>
<b>Volume total</b>			<b>116,3</b>	

### 2.2.1.8 Potentiel de régénération et sous-bois naturelle

L'analyse du potentiel de régénération naturelle a permis de constater qu'il y a une prédominance de pieds francs (23,2pieds/ha) par rapport aux rejets de souches (11,9 pieds/ha) dans presque toutes les formations végétales prospectées en termes de densité.

**Tableau 5: Densité de la régénération potentielle de la FCA**

Formations végétales	Francs pieds (pieds/ha)	Rejet de souche (pieds/ha)
<b>Groupe 1</b>	34,5	10,6
<b>Groupe 2</b>	21,9	13,9
<b>FCA</b>	23,2	11,9

### 2.2.1.9 Considérations ethnobotaniques

La plupart des espèces rencontrées sur le site sont utilisées à des fins énergétiques (bois de feu et charbon de bois), alimentation et bois d'œuvre.

En termes de produit forestier végétaux non ligneux (PFNL), le site dispose d'un potentiel non négligeable. On distingue entre autres les produits alimentaires (Légumes et fruits), les produits pharmaceutiques (feuilles, écorces et racines), les

produits fourragers (feuilles), les produits aromatiques et cosmétiques (racine, écorces, feuilles), les cure-dents, les éponges végétales...

Les plus en vue sont : *Adansonia digitata* (Baobab), *Annona senegalensis* (corossol sauvage), *Elaeis guineensis* (Palmier à huile), *Parkia biglobosa* (Néré), *Prosopis africana* (Prosopis), *Spondias mombin* (Prunier mombin), *Vitellaria paradoxa* (Karité), *Vitex doniana* (prunier noir) ...

## 2.2.2 Résultats de l'inventaire de faune

### 2.2.2.1 Richesse spécifique

Pour l'ensemble de la FC d'Adomdè, les observations directes ont permis d'identifier trois (3) espèces de mammifères, une (1) de reptile et de cinq (5) des oiseaux. L'inventaire de la faune n'a porté que sur les grands vertébrés. Certaines espèces présentes n'ont pas été observées sur les transects soit du fait de leur mœurs, de leur rareté ou de la forte anthropisation. Les entretiens avec les populations riveraines ont permis de connaître la diversité relative des espèces de faune de cette forêt.



Photo 1: Fouille des phacochères

### 2.2.2.2 Diversité faunique

Tableau 6: Fréquence des espèces observées

Espèces		Effectif N	Nombre Observation N.O	Fréquence Observation F.O	Fréquence /Espèce F/Spp	IKA
Nom scientifique	Nom commun					
<b>MAMMIFERES</b>						
<i>Sylvicapragrimmia</i>	Céphalophe de Grimm	2	2	9,52	7,69	0,698
<i>Phacochoerusaethiopicus</i>	Phacochère	3	3	14,29	11,54	1,047
<i>Xerus spp</i>	Ecureuil fouisseur	1	1	4,76	3,84	0,349
<i>Cricetomysgambianus</i>	Rat de Gambie	1	1	4,76	3,84	0,349

<b>REPTILES</b>						
<i>Varanus exanthematicus</i>	Varan de terre	2	2	9,52	7,69	0,698
<b>OISEAUX</b>						
<i>Pycnonotus barbatus</i>	Bulbul commun	2	1	4,76	7,69	0,698
<i>Tockus erythrorhynchus</i>	Calao	5	4	19,05	19,24	1,745
<i>Centropus senegalensis</i>	Coucal du Sénégal	1	1	4,76	3,84	0,349
<i>Streptopelia decipiens</i>	Tourterelle	9	6	28,58	34,63	3,141
<b>TOTAL</b>		<b>26</b>	<b>21</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

Les 12 observations des espèces animales montrent que les animaux sauvages sont rares dans la FC d'Adomdè. Les animaux rencontrés sont repartis en 7 ordres dont 1 pour les reptiles et 4 pour la classe des oiseaux. Les rongeurs (25%) sont les plus fréquents. Ces espèces se répartissent en 9 familles.

**Tableau 7: Répartition des espèces observées par ordres et par familles**

Ordre	Famille	Espèce		Nbre d' Individus
		Nom scientifique	Nom commun	
	<b>MAMMIFERES</b>			
Artiodactyles	Bovidae	<i>Sylvicapra grimmia</i>	Céphalophe de Grimm	2
	Suidae	<i>Phacochoerus aethiopicus</i>	Phacochère	3
Rongeurs	Cricetomyidae	<i>Cricetomys gambianus</i>	Rat de Gambie	1
	Sciuridae	<i>Xerus rutilus</i>	Ecureuil fouisseur	1
	<b>REPTILES</b>			
Squamata	Varanidae	<i>Varanus exanthematicus</i>	Varan de terre	2
	<b>OISEAUX</b>			
Bucerotiformes	Bucerotidae	<i>Tockus erythrorhynchus</i>	Calao	5
Columbiformes	Columbidae	<i>Streptopelia decipiens</i>	Tourterelle pleureuse	9
Cuculiformes	Cuculidae	<i>Centropus senegalensis</i>	Coucal du Sénégal	1
Passeriformes	Pycnonotidae	<i>Pycnonotus barbatus</i>	Bulbul commun	2
<b>7</b>	<b>9</b>	<b>9</b>		<b>26</b>

### 2.2.2.3 Statut des espèces animales observées

L'analyse du statut des espèces observées permet de se rendre compte que la faune de la FC abrite des espèces à faible valeur de conservation. Mais il faut noter que si cette forêt est sécurisée la faune peut facilement se reconstituer. Pour le statut des espèces vues il s'agit de quelques préoccupations mineures (LC) selon la liste rouge de l'UICN.

**Tableau 8: Statut des espèces observées**

Ordre	Famille	Espèces		Statut UICN
		Nom scientifique	Nom commun	
<b>MAMMIFERES</b>				
Artiodactyles	Bovidae	<i>Sylvicapragrimmia</i>	Céphalophe de Grimm	LC
	Suidae	<i>Phacochoerusaethiopicus</i>	Phacochère	LC
Rongeurs	Cricetomyidae	<i>Cricetomysgambianus</i>	Rat de Gambie	LC
	Sciuridae	<i>Xerusutilus</i>	Ecureuil fouisseur	LC
<b>REPTILES</b>				
Squamata	Varanidae	<i>Varanus exanthematicus</i>	Varan de terre	LC
<b>OISEAUX</b>				
Bucerotiformes	Bucerotidae	<i>Tockuserythrorhynchus</i>	Calao	LC
Columbiformes	Columbidae	<i>Streptopeliadecipiens</i>	Tourterelle pleureuse	LC
Cuculiformes	Cuculidae	<i>Centropussenegalensis</i>	Coucal du Sénégal	LC
Passeriformes	Pycnonotidae	<i>Pycnonotusbarbatus</i>	Bulbul commun	LC

### 2.2.2.4 Abondance relative des espèces de la FC

Les enquêtes ethnozoologiques réalisées dans la localité ont documenté la faune ancienne, les moyens de chasse, les raisons qui soutiennent la pratique de la chasse et du braconnage, les dégâts que causent les animaux dans les environs de la FC, les menaces actuelles sur la faune de cette forêt etc.

Il ressort que la forêt abritait des espèces animales telles que présentées dans le tableau suivant

**Tableau 9: Abondance relative des espèces de la FC**

N°	Nom scientifique	Nom commun	Appréciation		
			Rare	Fréquent	Abondant
	<b>MAMMIFERES</b>				
1	<i>Tragelaphus scriptus scriptus</i>	Guib harnaché	X		
2	<i>Kobus kob kob</i>	Cobe de Buffon	X		
3	<i>Sylvicapra grimmia</i>	Céphalophe de Grimm		X	
4	<i>Phacchoerus aethiopicus</i>	Phacochère	X		
5	<i>Erythrocebus patas patas</i>	Patas		X	
6	<i>Chlorocebus</i>	Singe vert	X		
7	<i>Cercopithecus aethiops</i>	Vervet	X		
8	<i>Civettictis civetta</i>	Civette		X	
9	<i>Genetta genetta</i>	Genette commune		X	
10	<i>Thryonomys swinderianus</i>	Aulacode		X	
11	<i>Cricetomys gambianus</i>	Rat de Gambie			X
	<b>REPTILES</b>				
12	<i>Varanus exanthematicus</i>	Varan de terre		X	
13	<i>Varanus niloticus</i>	Varan d'eau	X		
14	<i>Python regius</i>	Python		X	

### 2.2.2.5 Menaces sur la faune et son habitat

Les actions anthropiques sont très significatives. La FCA est pâturée par les bœufs des éleveurs et peulhs transhumants.

En effet, les traces d'animaux domestiques principalement les bœufs sont présents dans la forêt. La présence prolongée des troupeaux domestiques constitue un trouble pour la conservation de la faune non seulement par la raréfaction de l'alimentation (concurrence sur les ressources) mais aussi les zoonoses et les bergers chasseurs.



**Photo 2: Pâturage dans la FCA**



## 2.3 Données socioéconomiques

### 2.3.1 Données démographiques

#### 2.3.1.1 Effectif de la population autour de la forêt

Le village d'Adomdè comme tout village en pays Kabyè est caractérisé par un habitat dispersé. Les données recueillies montrent que les populations des quartiers Lao, Samala et Goroua sont celles riveraines de la forêt communautaire et qui y participent aux différentes activités. Le village d'Adomdè compte une population d'environ 544 habitants dont 277 femmes contre 267 hommes, répartie en 136 ménages.

#### 2.3.1.2: Répartition des enquêtés selon l'âge

Le tableau suivant représente les différentes tranches d'âges interviewées sur le terrain au cours de l'étude. La majorité des enquêtés se situe entre 30 et 50 ans et sont tous des exploitants agricoles.

**Tableau 10 : Répartition des enquêtés selon l'âge**

Age	Fréquence	Pourcentage
20 - 30 ans	11	19,29%
30 40ans	14	24,56%
40 -50 ans	15	26,31%
50 - 60 ans	8	14,03%
60 - 70 ans	4	7,019%
70 ans +	5	8,57%

#### 2.3.1.3- Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction

Le taux d'analphabétisme est élevé et représente 36,84% de la population de l'échantillon. Nous avons constaté que la plupart des membres du comité de gestion de la forêt communautaire ne savent pas lire mais s'expriment en français familier. Ce qui n'est pas de nature à faciliter les activités du bureau.

**Tableau 11: Le niveau d'instruction des enquêtés**

Niveau instruction	Fréquence	Pourcentage
Non instruit	21	36,84%
Primaire	15	26,31%
Secondaire	20	35,08%

#### **2.3.1.4 Mouvements de la population**

La population connaît une constante mobilité liée à la pauvreté et en quête de meilleures conditions de vie. La plupart des jeunes quittent le milieu pour le Nigeria, le Burkina Faso. D'autres (les jeunes filles), regagnent Kara et Lomé pour des travaux domestiques.

#### **2.3.1.5 Ethnies présentes**

Les kabyè sont le groupe ethnique majoritaire de la localité ; suivis des peuhls sédentaires qui peuplent les hameaux du village. Ces deux groupes ethniques cohabitent mais sont victimes de vols d'animaux domestiques. Ce qui est à l'origine de nombreux conflits.

### **2.3.2 Installation et organisation sociale**

#### **2.3.2.1 Installations**

Le village d'Adomdè est situé dans le canton de Kpinzindè au sud-est de la ville de Kara. Selon les récits, le village serait fondé vers les années 1900, par le vieux Adom venu de Lassa Samala pour s'installer à l'époque dans ce milieu habité par les fauves. A l'origine, l'immensité des terres cultivables va constituer un attrait pour le premier occupant qui va encourager ses frères du village de Lassa Samala à venir s'installer à ses côtés pour exploiter les ressources naturelles, pratiquer la chasse et l'agriculture. Ainsi, les différentes familles arrivèrent et occupèrent des sites qui donneront naissance aux différents quartiers du village. Pour aller rendre visite au premier occupant Adom d'alors on dit « je vais chez Adom » ; d'où le nom Adomdè. Les grandes familles ayant occupé le village sont : Mouzou ; Awizoba, Essossi, Kpenguié, Babaki , Essossi ,Agbanda , Along Boutonou, Teterou, Kola ; Amana ; Hilou; Kpan'na et Takaya.

#### **2.3.2.2 Organisation sociale**

Le village d'Adomdè est administré par un chef désigné par voix coutumière au nom de **KILIOU Piname Koffi** et assisté par les notables qui sont les chefs quartiers. Chaque chef quartier gère sa communauté et rend compte au chef du village qui est sous l'autorité du chef canton de Kpinzindè.

Les prêtres traditionnels appelés communément « Tchodjona » sont sous l'autorité du chef du village et veillent à la sauvegarde des bonnes mœurs et

des us et coutumes du village. Ils veillent à la protection du village à travers les sacrifices et les offrandes aux fétiches.

Ensuite vient le CVD et son bureau qui s'occupent des questions de développement de la localité. C'est de ce groupe qu'une commission spécialisée s'occupe de la gestion de la forêt communautaire du village.

### **2.3.3 Vie religieuse et culturelle**

La communauté d'Adomdè est composée en majorité d'animistes, de chrétiens et de musulmans. Les musulmans sont composés de peuhls sédentaires qui habitent le quartier de Goroua. Il existe une divinité protectrice de la communauté dans la forêt communautaire à laquelle des offrandes sont faites chaque fois qu'un problème se pose. Parfois des sacrifices sont faits pour solliciter la pluie ou épargner le village des malheurs.

Sur le plan culturel, la communauté organise au cours du mois d'août de chaque année la fête des moissons « Kiyena, qui est aussi en lien avec les rites initiatiques des jeunes filles du milieu « akpema ».

### **2.3.4. Gestion des terres**

L'étude a démontré que le milieu connaît un réel problème foncier. La terre est détenue par les premiers occupants depuis les origines. De nos jours la vente des parcelles est devenue une activité génératrice de revenue qui préoccupe la plupart des villageois. L'usurpation des terres par les uns et les autres devient récurrente et fait l'objet de traduction devant les tribunaux. Le pouvoir public n'a pas de prééminence sur le foncier comme partout ailleurs au Togo. Mais il faut noter que le village de Adomdè vit des particularités qui nécessitent d'être régulé au risque de laisser toutes les terres du village aux mains des allochtones selon les préoccupations des uns et des autres au cours de la collecte. Nous osons croire que le code foncier en cours d'application sera une véritable panacée.

## 2.3.5 Environnement social

### 2.3.5.1 Organisations à base communautaire

Les différentes structures sont mises en place mais ne sont pas fonctionnelles. Le CVD vient d'être renouvelé sur initiative de la mairie au cours du mois de septembre. Quant au comité de gestion ; les textes régissant son fonctionnement sont peu connus des membres. Il a été également constaté que certains membres ignorent leurs rôles et responsabilités au sein dudit comité. Les textes élaborés avec l'appui de l'ONG ODIAE sont mal connus et ne sont pas mis en œuvre. Le comité de gestion de la forêt a bénéficié du matériel apicole avec l'installation des ruches qui à ce jour ne sont pas rentabilisés. Les membres attendent toujours un appui extérieur pour la mise en œuvre des activités. Au regard de la méconnaissance des textes et de la responsabilité des membres au sein de la communauté ou du comité de gestion, la nécessité d'organiser une série de renforcement de capacité s'impose pour amener chaque acteur à jouer sa partition pour prendre en charge les problèmes relatifs au développement du milieu.

Certains producteurs sont regroupés en coopératives d'entraides et bénéficient de l'appui de certains partenaires pour accroître leur production. Il s'agit notamment du Groupe d'entraide: le club des mères appuyé par la Croix Rouge qui opère dans le stockage et la vente des céréales.

### 2.3.5.2 ONG et Association

**ODIAE** : Organisation pour le Développement et l'Incitation à l'Auto-Emploi, accompagne la communauté dans la mise en place de leur forêt communautaire. Le comité de gestion de la forêt communautaire a bénéficié du matériel et équipement de l'ONG ODIAE pour la mise en œuvre des activités.

**Tableau 12: Matériel et équipement offert par Odiae**

Nature	Quantité	Etat
Ruche complète	10	Bon état
Bottes	02 paires	Bon état
Combinaison	01	Bon état
Enfumeur	01	Bon état
Gant	02 paires	Bon état
Boîte de charme	01 boîte	En partie utilisée
Cire	15 paquettes	En partie utilisée

**PADES** : Programme d'Appui au Développement Economique et Social, appuie les producteurs en technique de reboisement et de restauration des sols.

**Kara Watch, Eau vive** : interviennent dans l'hydraulique villageoise et l'assainissement.

### **2.3.5.3 Institutions publiques**

Les institutions publiques qui interviennent dans le milieu sont : les directions préfectorales de l'environnement et des ressources forestières, de la santé, de l'agriculture, action sociale, l'ICAT, la direction régionale de l'éducation....

### **2.3.6 Les infrastructures sociocommunautaires**

#### **- Ecole**

Le village dispose d'une école primaire qui date de 1975, dont le bâtiment est l'œuvre du projet vivrier Nord-Togo, financé sur le Fonds européen de développement. Le second bâtiment construit en 1997 est financé par l'ONG Aide et Action.

En 2005 la population a bénéficié de l'appui d'une bonne volonté qui a contribué à la construction du collège d'enseignement général qui fait la fierté de toute la communauté. La construction de ce bâtiment est en soi un évènement mémorable pour la communauté. Car, les enfants devraient parcourir 07 km avec tous les risques pour aller au collège à Awandjelo. Malgré tous ces efforts, la communauté attend encore des appuis des différents intervenants pour son autopromotion.

#### **- Eau**

Le village a bénéficié de l'appui de certains partenaires dont AGAIB, la direction régionale de l'hydraulique pour la réalisation de 11 forages disséminés à travers quartiers et hameaux du village.

#### **- Santé**

Le village d'Adomdè ne dispose d'aucun centre de santé de proximité. Les villageois sont obligés de se rendre à l'USP de Awandjelo, situé à huit (8) kilomètres ou à l'USP Kpinzindè pour se faire soigner.

Les maladies récurrentes recensées sont : le paludisme, les parasitoses, la fièvre typhoïde, la diarrhée, les anémies, etc.

Néanmoins, Il existe dans le village un Agent de Santé Communautaire (ASC) qui sert d'interface entre les villageois et le centre de santé. Mais son domaine d'action est limité. Il ne soigne que des cas légers de paludisme et participe aux activités de sensibilisation en matière d'hygiène et assainissement dans le village

### - Electricité et télécommunication

Le village ne bénéficie pas d'une fourniture en énergie électrique. La lampe tempête et la lampe torche constituent les premiers modes d'éclairage des ménages. La zone est couverte par deux (2) réseaux de téléphonie mobile : Togocom et Moov.

Dans la zone, on peut capter les radios locales sises Kara, les radios nationales (radio Lomé et celle de Kara) ainsi que la Radio France Internationale.

### 2.3.7. Activités économiques

#### - Agriculture

Les principales cultures sont : le maïs ; le haricot ; le sorgho ; le soja et l'arachide. Aujourd'hui, le soja est la principale culture de rente du milieu qui procure des sources de revenu aux différents producteurs en dehors de l'élevage. La région est soumise aux aléas climatiques avec l'irrégularité ou la mauvaise répartition de la pluie dans le temps, entraînant une faible productivité et accentuée aussi par l'invasion de la chenille légionnaire qui attaque le maïs à la semence. Malgré tous les efforts, le paysan peine à décoller.

**Tableau 13: Revenu des ménages en fonction de la production annuelle**

N°	Culture pratiquées	Production annuelle	Quantité vendues	Montant
1	Mais	8 ;5 sacs	7 sacs	196000
2	Haricots	3 sacs	2 ;5 sacs	120000
3	Sorgho	3 sacs	2 sacs	48000
4	Soja	5 sacs	5 sacs	120000
5	Arachide	2 sacs	1,5 sacs	42000
Total		21 ;5 sacs	18 sacs	526000

#### - Elevage

L'analyse des données a fait ressortir les différentes espèces animales élevées dans la zone et fait l'état des lieux des revenus que procure chaque espèce animale aux différents éleveurs en fonction de la taille du bétail. Cependant les différents éleveurs sont victimes de vols de bétails et de volailles dans le milieu. Ce qui constitue un handicap pour le plein épanouissement des principaux éleveurs. Les animaux sont mal suivis et ne bénéficient pas souvent de soins vétérinaires. Le tableau ci-dessous fait l'analyse du revenu moyen par catégorie d'animal vendu.

**Tableau 14: Données sur l'élevage**

<b>N°</b>	<b>Espèces</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Vente annuel</b>	<b>Montant</b>
<b>1</b>	<b>Volaille</b>	<b>26</b>	<b>25</b>	<b>87500</b>
<b>2</b>	<b>Chèvres</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>80000</b>
<b>3</b>	<b>Moutons</b>	<b>11.5</b>	<b>2</b>	<b>50000</b>
<b>4</b>	<b>Porcs</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>75000</b>
<b>5</b>	<b>Bœufs</b>	<b>23.5</b>	<b>4</b>	<b>755 000</b>
<b>Total</b>		<b>77</b>	<b>38</b>	<b>1047 500</b>

## **- Chasse et pêche**

### **1) la chasse**

Elle se pratique rarement et se limite à la chasse aux petits gibiers rats : perdrix et lièvres. La végétation est détruite par les peuhls nomades qui handicapent toute sorte d'activité dans la zone de même que les peuhls sédentaires qui envoient leurs bétails au pâturage dans la forêt communautaire ; détruisant ainsi la végétation et les plantes mises en terre pour renforcer le domaine

### **2) la pêche**

Le village ne bénéficie d'aucun cours d'eau. Cependant il faut noter les exploitants privés qui ont acheté des domaines agricoles ont mis en œuvre des étangs d'eau pour la pisciculture.

## **- Artisanat**

Ce secteur est très peu développé ou inexistant dans le milieu. Certaines femmes au cours de la réunion communautaire ont exprimé le désir d'obtenir des subventions ou des microcrédits pour la mise en œuvre des activités génératrices de revenus. Car, disent-elles la délimitation de la forêt communautaire avec toute cette étendue est un atout sur le plan environnemental pour la conservation de la biodiversité. Mais sur le plan social, elles sont affectées par la perte de leur pouvoir d'achat. Le prélèvement du bois mort au sein de la forêt pour la vente constituait une activité génératrice de revenu.

## **- Commerce**

Le village ne dispose pas de marché. La plupart des échanges se font chaque vendredi au marché de Awandjelo. Mais il faut préciser qu'un allochtone installé dans le village détient un débit de boisson frelaté qui maintient les

clients abonnés tard dans la nuit et serait certainement le point de départ des différents vols recensés dans le village.

### 2.3.8 Les interactions entre la forêt et les populations riveraines

Les premières autorités du milieu en l'occurrence le maire de la commune ; accordent une grande importance particulière à la gestion de la forêt communautaire de la localité. Selon les propos recueillis au cours de notre entretien ; ce dernier voudrait bien dans la mesure du possible solliciter l'appui des partenaires pour y créer un site touristique. Pour les villageois la mise en œuvre de cette forêt permet d'assurer la protection de leurs divinités ; à qui ils donnent des offrandes. Ensuite il a été prouvé que les ressources naturelles qui se font de plus en plus rares sous l'action de l'homme y sont conservées. Toutes les plantes médicinales sont sauvegardées et permet aux villageois d'en faire usage pour le traitement de différents maux dont ils souffrent au quotidien.

Hormis tous ces attraits que présente le site ; il faut dire qu'il n'est pas à l'abri des menaces que sont le pâturage et les feux de brousse. En effet ; nous avons constaté qu'un couloir pour le passage de bœufs est créé dans la forêt ce qui constitue une menace qui laisse impuissante la communauté et les membres du comité de gestion. La forêt est menacée chaque année de feux de brousse lié à la faible capacité de gestion du comité. D'où la nécessité de mettre en œuvre des actions urgentes pour remédier à la situation et sauvegarder le couvert végétal.

Cependant des produits forestiers ont été recensés de par leur importance et se résument dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 15: Les produits forestiers non ligneux**

<b>Produits</b>	<b>Espèces</b>	<b>Usages</b>
<b>Fruits</b>	Néré	<b>Moutarde</b>
	Anacarde	<b>Vente</b>
	Karité	<b>Beurre de karité</b>
<b>Feuilles</b>	<b>Feuilles de baobab</b>	<b>Consommation/vente</b>
<b>Ecorce</b>	<b>Ecorce de Néré</b>	<b>Traitement de Zona</b>
	<b>Tem (faux teck)</b>	<b>Facilite l'accouchement difficile</b>
	<b>Néré</b>	<b>Traitement du zona</b>
<b>Racines</b>	<b>Néré</b>	<b>Plaie intestinale</b> <b>Peste pour volaille</b>
	<b>Kpengbele</b>	<b>Traitement pour endurance au champ</b>



## **2.4 Cadre de gestion de la forêt communautaire**

La FCA est géré par un comité de gestion composé de 11 membres dont 03 femmes et 08 hommes. Ce comité est mis en place avec l'appui de l'ONG ODIAE. Le choix des membres a été fait par vote.

Les membres du comité de gestion ont une faible capacité en matière de gestion forestière. La surveillance de la forêt se fait d'une manière inopinée.

Le comité n'a pas un code de bonne conduite écrit. Il n'a pas un budget de fonctionnement et ne dispose d'aucune source pour alimenter sa caisse. Certes, il a bénéficié de certains matériels ou équipements offert par l'ONG ODIAE, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement de la résilience des aires protégées du Togo au changement climatique à travers la gestion durable des forêts et des terres. Ce matériel, notamment les ruches va permettre la valorisation de la FCA à travers la pratique de l'apiculture et financer le fonctionnement du comité de gestion.

### **III. CONCLUSION DE L'ENSEMBLE DES ANALYSES**

L'analyse du cadre biophysique et de l'environnement socio-économique montre des contraintes et obstacles de même que des atouts et des potentialités dont il faut prendre en compte en vue d'un aménagement durable de la forêt communautaire d'Adomdè.

#### **3.1 Contraintes et obstacles à l'aménagement**

Les contraintes de cet aménagement sont de plusieurs ordres :

##### **3.1.1 Contraintes et obstacles d'ordre administratif et juridique**

Les limites de la forêt communautaire ne sont pas matérialisées sur le terrain par des bornes visibles. La forêt n'a pas encore sa charte en vue d'une reconnaissance officielle par l'administration forestière.

Les membres du comité de gestion de la forêt n'ont pas une formation en gestion forestière. Il se pose un problème de renforcement de leurs capacités. Il n'existe pas un code de conduite clairement défini pour le comité de gestion et pour l'ensemble des membres du comité. Le comité n'a pas un budget de fonctionnement et ne dispose d'aucune source pour alimenter sa caisse.

##### **3.1.2 Contraintes et obstacles liés à l'environnement socioéconomique**

La forêt communautaire d'Adomdè est parcourue en saison sèche par les feux de végétation. Elle est pâturée à la même période par les troupeaux des peulhs transhumants. L'incursion des troupeaux domestiques entraîne la raréfaction de la faune sauvage.

##### **3.1.3 Contraintes et obstacles liés à l'état de la forêt**

La contrainte majeure liée à l'état de la forêt est l'appauvrissement en faune surtout les grands mammifères valorisables dans le cadre de l'écotourisme. Les espèces végétales pourvoyeuses de produits forestiers non ligneux sont peu abondantes.

#### **3.2 Potentialités et atouts à l'aménagement**

##### **3.2.1 Potentialités et atouts d'ordre administratif et juridique**

La charte de reconnaissance officielle par l'administration forestière de la forêt communautaire d'Adomdè est en cours de préparation. Ceci renforcera le partenariat entre les gestionnaires de la forêt communautaire et l'administration forestière. Le Togo dispose d'un cadre juridique favorable à la foresterie communautaire. La forêt

communautaire est gérée par un comité désigné librement par l'ensemble de la communauté.

Les gestionnaires sont accompagnés par l'administration forestière et les ONG notamment ODIAE qui leur apportent l'appui technique et matériel.

Le pays a signé des conventions internationales relatives à la gestion durable des ressources forestières. La forêt communautaire d'Adomdè pourra bénéficier des opportunités qu'offrent ces différentes conventions.

Les institutions internationales, partenaires du Togo, notamment l'OIBT, l'UE, CITES, GIZ, FCP dans la dynamique de la gestion durable des forêts, s'intéressent de plus en plus aux initiatives locales.

### **3.2.2 Potentialités et atouts liés au milieu naturel**

Les conditions climatiques et édaphiques sont favorables au développement d'essences locales comme *Anogeissus erinaceus*, *Khaya senegalensis*, *Andiaris africana*. La zone de la forêt communautaire connaît près de 07 mois de pluies dans l'année. La hauteur de pluie atteint 1100 à 1500 mm. La forêt communautaire présente une diversité de formation végétale et d'habitat

### **3.2.3 Potentialités et atouts liés à l'environnement socioéconomique**

La diversité culturelle du milieu offre la possibilité du développement de l'écotourisme. La proximité avec la ville de Kara, offre des structures d'accueil des touristes. La présence des sites sacrés contribue au maintien de la forêt communautaire.

La volonté de la communauté de disposer d'une forêt communautaire est une chance pour la conservation de la forêt communautaire.

## **IV. PLANIFICATION DES ACTIVITES ET GESTION DES RESSOURCES ET DES REVENUS**

### **4.1 Vision :**

A l'horizon 2035, la forêt communautaire d'Adomdè est conservée et contribue à l'effort d'accroissement de la couverture forestière nationale et au bien-être de la population locale.

## **4.2 Objectifs**

L'objectif global est de conserver la forêt communautaire d'Adomdè en vue de la valorisation du patrimoine écologique, culturel et paysager et l'amélioration des conditions de vie de la population locale.

Les objectifs spécifiques visés sont :

- Protéger la forêt communautaire
- Promouvoir le développement local
- Développer le partenariat autour de la gestion de la FCA

## **3.3 Résultats attendus**

Les résultats attendus de l'aménagement de la forêt communautaire d'Adomdè sont :

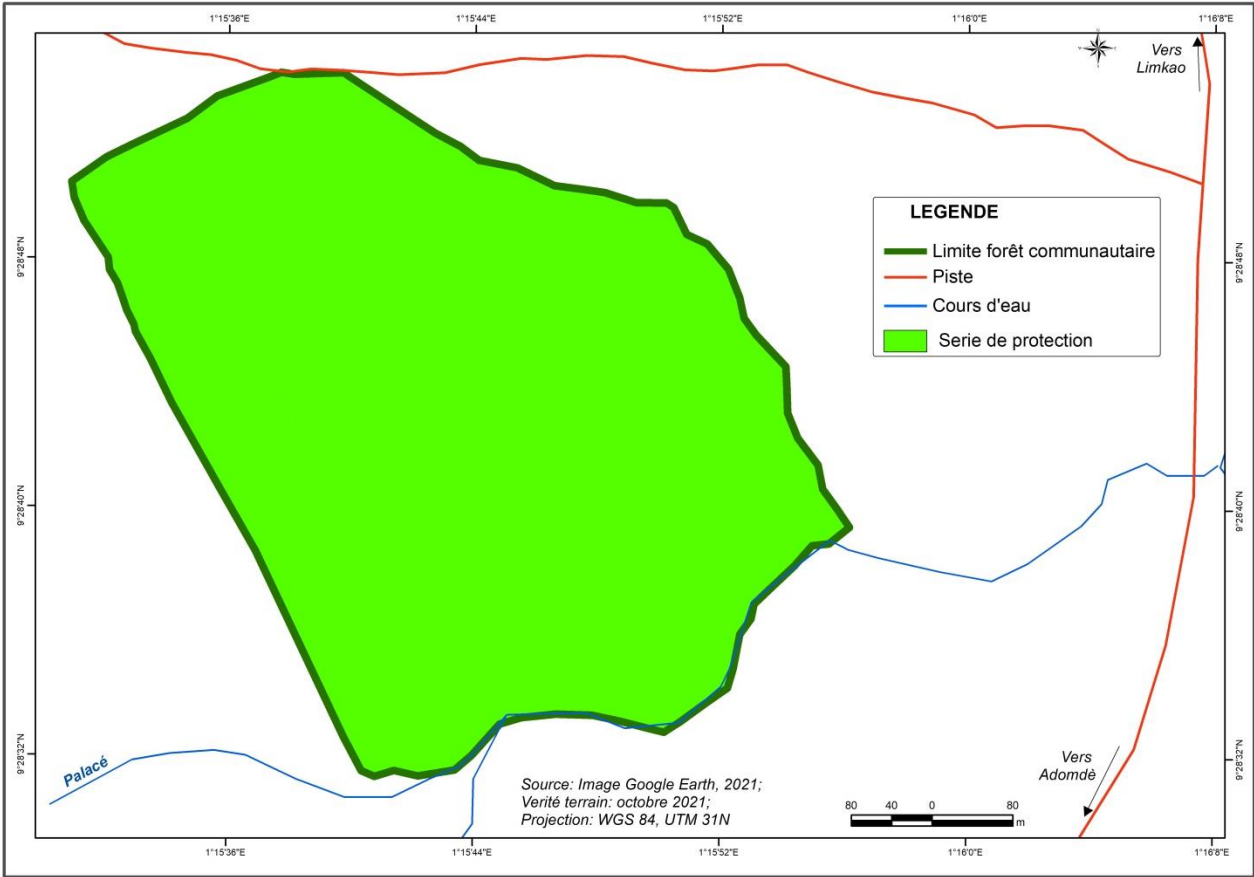
- la forêt communautaire est protégée ;
- la forêt communautaire contribue au développement local,
- un partenariat est développé au tour de la gestion de la FCA

## **4.4 Programmes de l'aménagement**

Pour atteindre ces objectifs, trois programmes sont définis : programme de protection, programme de développement communautaire, programme de développement de partenariat et mobilisation des ressources.

### **4.4.1 Programme de protection**

Ce programme vise à protéger la forêt communautaire des feux de végétation, du Pâturage bovin, de la chasse illicite. A cet effet, les activités suivantes seront menées. i) équiper le comité de gestion en matériel de lutte contre les feux de végétation ; ii) renforcer les capacités du comité en conduite de campagne de sensibilisation pour une prise de conscience sur la nécessité de conserver la forêt ; iii) élaborer un code de conduite fixant les conditions d'accès à la forêt ; iv) confectionner et implanter les pancartes d'interdiction de pâturage et de pratique de feux de végétation, v) construire une retenue d'eau pour l'abreuvement de la faune vi) clôturer la FCA par une haie vive sur un périmètre de 2300 m, vii) introduire la faune sauvage à l'image du parc Sarakawa.



**Figure 9: Carte de l'aménagement de la FCA**

#### **4.4.2 Programme de développement communautaire.**

Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des communautés à travers le renforcement de leurs activités génératrices de revenu et la construction des infrastructures sociocollectives. Il s'agit de i) doter en équipement et matériel de transformation de produits agricoles et en apiculture ii) accompagner les populations à l'amélioration leur élevage traditionnel, iii) renforcer les capacités en hygiène et qualité et en tenue de compte des activités génératrices de revenus, iv) former trois guide touristique, construire une "maison de l'environnement qui va servir de bureau du comité de gestion de la forêt v) renforcer les capacités des communautés en gestion durable des terres, vi) aménager un 1 ha pour la culture maraichère.

#### **4.4.3 Programme de développement de partenariat et mobilisation des ressources.**

Ce programme vise à développer le partenariat avec les administrations publiques, les ONG et association de développement, les programmes et projets de développement rural, les organismes et institutions internationales, les élus locaux. Ce programme vise également à mieux faire connaître la forêt communautaire d'Adomdè par les différents partenaires. A cet effet il faudra. i) poursuivre le processus de reconnaissances de la forêt par l'administration forestières à travers la signature d'une charte ; ii) élaborer et diffuser un film documentaire sur la forêt en vue d'une grande visibilité ; iii) concevoir et diffuser les affiches et dépliants sur la forêt communautaire d'Adomdè, iv) participer aux rencontres sur la forêt.

## V. PROGRAMMES D'ACTION TRIENNAL DE MISE EN ŒUVRE DU MPG DE LA FCP

### 5.1 Programme d'action triennal de protection

Tableau 16: Programme d'action triennal de protection

Désignation	Unité	PU	2021		2022		2023		Sous-total
			Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	
Equipement en matériel de lutte contre les feux de végétation	Kit	70000	1	70000	2	140000	0	0	210000
Renforcement du comité en conduite de campagne sensibilisation	Nbre de sessions	150000	0	0	1	150000	0	0	150000
Elaboration du code de conduite fixant les conditions d'accès à la forêt	Nbre	300000	0	0	1	300000	0	0	300000
Implantation de panneaux d'interdiction de pâturage, de chasse, d'exploitation de bois énergie	Nbre	90000	0	0	4	360000	4	360000	720000
Matérialisation des limites de la forêt par des bornes visibles	Nbre	15000	0	0	15	225000	16	240000	465000
Clôture de la FC A par une haie vive de 2300 m									
Ouverture d'une piste péricentrale sur 2300 m	HJ	2000	0	0	230	460000	0	0	460000
Production de plants	Nbre	100	0	0	4600	460000	0	0	460000
Installation de la haie vive	HJ	2000	0	0	46	92000	0	0	92000
Entretien de la haie vive	HJ	2000	0	0	240	480000	304	608000	1088000
Aménagement d'une retenue d'eau pour l'abreuvement de la faune	Nbre	10000000	0	0	1	10000000	0	0	10000000
<b>Total</b>				<b>70000</b>		<b>12667000</b>		<b>1208000</b>	<b>13945000</b>

## 5.2 Programme d'action triennal de développement socioéconomique

Tableau 17: Programme d'action triennal de développement socioéconomique

Désignation	Unité	PU	2021		2022		2023		Sous-total
			Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	
Aménagement hydroagricole d'un ha	ha	26000000	0	0	1	26000000	0	0	26000000
Installation de ruches 10 ruches	Nbre	40000	10	400000	0	0	0	0	400000
Acquisition du matériel de traitement du miel	Kit	60000	1	60000	0	0	0	0	60000
Dotation de la communauté d'une batteuse de soja	Nbre	550000	0	0	1	550000	0	0	550000
Construction d'un bureau pour le comité de gestion	Nbre	9000000	0	0	0	0	1	9000000	9000000
Organisation d'une session de formation en élaboration de compte d'exploitation des activités génératrice de revenu	Nbre	600000	0	0	1	600000	0	0	600000
Formation de deux guides touristiques	Nbre	300000	0	0	1	300000	0	0	300000
Organisation de 3 sessions de formation en gestion durable des terres GDT	Nbre	200000	0	0	3	600000	0	0	600000
Organisation des sessions de formation sur les bonnes pratiques d'élevage de volailles et de petits ruminants	Nbre	150000	0	0	2	300000	1	150000	450000



Accompagnement de 136 ménages à la construction de poulaillers et d'enclos traditionnels améliorés	Nbre	50000	0	0	75	3750000	61	3050000	6800000
Dotation de 85 ménages éleveurs de volailles en géniteurs améliorés	Nbre	15000	0	0	50	750000	36	540000	1290000
Dotation de 50 ménages éleveurs de petits ruminants en géniteurs améliorés	Nbre	90000	0	0	50	4500000	100	9000000	13500000
Dotation 136 ménages de Kits solaires	Nbre	350000	0	0	56	19600000	80	28000000	47600000
<b>Total</b>					<b>460000</b>	<b>56950000</b>		<b>49740000</b>	<b>107150000</b>

### 5.3 Programme d'action triennal de développement de partenariat et mobilisation des ressources

**Tableau 18: Programme d'action triennal de développement de partenariat et mobilisation des ressources**

Désignation	Unité	PU	2021		2022		2023		Sous-total
			Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	
Poursuite du processus de signature d'une charte	Nbre	500000	1	500000	0	0	0	0	500000
Montage et diffusion d'un film documentaire sur la forêt	Nbre	3500000	0	0	1	3500000	0	0	3500000
Conception et diffusion des affiches et dépliants sur la forêt communautaire d'Adomdè	Nbre	500	0	0	1000	500000	1000	500000	1000000
Participation aux foires d'exposition et forum sur la forêt	Forfait	Forfait	0	0	Forfait	2000000	Forfait	2000000	4000000
Fourniture du matériel et équipement de bureau	Forfait	Forfait	0	0	Forfait	1000000	Forfait	75000	1075000
<b>Total</b>				<b>500000</b>		<b>7000000</b>		<b>2575000</b>	<b>10075000</b>

## 5.4 Récapitulatif du budget de mise en œuvre du MPG et la FCA

Tableau 19: Récapitulatif du budget de mise en œuvre du MPG et la FCA

Programmes	Montant en FCFA			Sous-total
	2021	2022	2023	
Programme de protection	70000	12667000	1080000	13817000
Programme de développement communautaire	460000	56950000	49740000	107150000
Programme de développement de partenariat et mobilisation des ressources	500000	7000000	2575000	10075000
<b>Total</b>	<b>1030000</b>	<b>76617000</b>	<b>53395000</b>	<b>131042000</b>

## 5.6 Prévision de recettes

Les recettes prévisionnelles sont essentiellement basées sur la vente du miel et des taxes touristiques.

Désignation	Qté	PU	2021	2022	2023	sous-total
Vente de miel	50	3000	0	150000	150000	300000
Tourisme (Etrangers)	50	1000	0	50000	50000	100000
Tourisme (nationaux)	100	500	0	50000	50000	100000
<b>Total</b>			<b>0</b>	<b>250000</b>	<b>250000</b>	<b>500000</b>

## VI. IMPACTS DE LA MISE EN ŒUVRE DU MPG DE LA FCA

La mise en œuvre du manuel de planification et de gestion (MPG) de la forêt communautaire d'Adomdè (FCA) aura aussi bien des impacts positifs que négatifs sur l'environnement biophysique et socioéconomique.

### 6.1 Impact sur l'environnement biophysique

La mise en œuvre du manuel de planification et de gestion de la FCA va permettre : i) la reconstitution du couvert végétal, donc de l'habitat de la faune sauvage ; ii) la réduction des émissions de gaz à effet de serre, donc l'atténuation des effets des changements climatiques.

### 6.2 Impacts économiques

La mise en œuvre du manuel de planification et de gestion de la FCA va entraîner des retombées économiques importantes, à savoir :

- L'augmentation de la productivité de la forêt,

- le développement des activités économiques liées à la forêt,
- la création des emplois et l'amélioration du pouvoir d'achat des populations ;
- L'amélioration de la production agricole grâce au rétablissement de l'équilibre agro-climatique dû à la présence de la forêt.

### **6.3 Impacts sociaux**

La mise en œuvre du manuel de planification et de gestion de la FCA va favoriser :

- la création d'emplois temporaires liés au reboisement, à l'entretien et à la protection de la forêt ;
- le financement des microprojets d'activités génératrices de revenus et des œuvres sociocommunitaires.
- l'approvisionnement en bois de chauffe, les feuilles, les racines, les fruits, les champignons, etc.

### **6.4 Impacts négatifs**

Malgré l'intérêt hautement positif au plan écologique, socioéconomique, la mise en œuvre du manuel de planification induirait des impacts négatifs essentiellement sur le plan socio-économique. Il s'agit de :

- la limitation de l'accès des populations riveraines aux ressources naturelles (alimentation, bois, terres arables, pâturage);
- la diminution des espaces propices à la mise en place d'autres initiatives de développement;
- l'exacerbation des conflits liés à l'utilisation et la valorisation de l'espace ;
- l'exacerbation des conflits agro sylvo-pastoraux ;
- l'exacerbation des conflits hommes-animaux ;
- la baisse des revenus de la chasse, de l'exploitation du bois énergie.

### **6.5 Mesures d'atténuation**

Les impacts socioéconomiques négatifs de la mise en œuvre du manuel de planification et de gestion de la FCA se résument essentiellement à la réduction de l'accès aux ressources et à l'utilisation de l'espace. Avec la promotion des activités génératrices de revenu dans la zone périphérique, comme alternatives à certaines privations par rapport aux ressources de la FCP, ces impacts peuvent être minimisés. A cet effet, les mesures d'atténuation envisagées sont d'ordre organisationnel et technique suffisamment développées dans les différents programmes d'aménagement. Il s'agit notamment de : renforcement de capacités du

comité de gestion, la sensibilisation des populations ; la promotion des activités génératrices des revenus ; la promotion des pratiques agropastorales peu dégradantes de l'environnement.

## CONCLUSION

Le manuel de planification et de gestion de la forêt communautaire d'Adomdè est élaboré avec l'appui de l'ONG ODIAE à travers son projet « **Renforcement de la résilience des aires protégées du Togo face au changement climatique** », financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme d'appui à la lutte contre les changements climatiques (PALCC).

Le processus d'élaboration de ce manuel de planification et de gestion a été participatif, inclusif et a pris en compte les préoccupations et les attentes des différentes parties prenantes notamment les communautés riveraines, les autorités administratives locales, la chefferie traditionnelle.

Le diagnostic socioéconomique conduit dans le cadre de l'élaboration de ce manuel de planification et de gestion montre une forte dépendance de la population essentiellement agricole vis-à-vis des ressources forestières. Ceci expose la FCA au risque de surexploitation.

L'inventaire forestier montre quatre (04) formations forestières : Forêt claire, Forêt galerie, Savane boisée, Savane arbustive. Cet inventaire montre aussi un appauvrissement de la faune sauvage, fortement menacée par le braconnage, les feux de brousse et la dégradation de l'habitat.

Des contraintes, des obstacles, des atouts et potentialités d'ordre administratif, juridique, social et ceux liés au milieu naturel et à l'état de la forêt ont été identifiés et ont orienté la définition des objectifs d'aménagement. De façon générale, l'aménagement est guidé par le souci de conserver la forêt communautaire d'Adomdè en vue de la valorisation de son patrimoine écologique, culturel et paysager, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration des conditions de vie de la population locale.

Pour y parvenir, sur la base de l'analyse des formations végétales, de l'environnement socio-économique et des enjeux environnementaux, trois (03) programmes ont été définis.

La mise en œuvre de ce manuel de planification et de gestion aura aussi bien des impacts positifs que négatifs au plan environnemental, social et économique. Les impacts socioéconomiques négatifs de la mise en œuvre du manuel de planification et de gestion se résument essentiellement à la réduction de l'accès aux ressources

et à l'utilisation de l'espace. A cet effet, des mesures d'atténuation envisagées sont d'ordre organisationnel et technique suffisamment développées dans les différents programmes d'aménagement.

Pour la mise en œuvre de ces différents programmes sur les trois prochaines années, un budget de cent trente un millions quarante-deux mille (**131 042 000**) F CFA sera nécessaire.

Les recettes essentiellement basées sur la vente du miel et de l'écotourisme sont estimées à cinq cent (**500000**) FCFA. Le Bilan financier dégage un déficit de cent trente millions cinq cent quarante-deux mille (**130 542 000**) FCFA.

Ce déficit devra être comblé par les apports du budget d'investissement et d'équipement (BIE) des départements ministériels intervenant dans le milieu, le fonds national de développement forestier (FNDF), les apports des ONG notamment ODIAE et des partenaires techniques et financiers en l'occurrence : l'OIBT, le FPCF, FEM, le fonds vert pour le climat, l'UE, la FAO, le PNUD, la banque mondiale, la BAD, Programme de micro financement du fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM).

## RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

**BAKATIMBE Tchannibi, 2008** : contribution à l'élaboration d'un plan d'aménagement de la forêt classée d'Asrama au sud du Togo : analyse du massif forestier et de l'environnement.

**ODEF, 2015** : Plan d'aménagement de l'unité forestière de Blitta (2015-2024).

**Dr. Mathurin Tchatat, 2009** : Plan de gestion des plantations forestières de *Pericopsis elata* de Bidou (Kribi) au Cameroun.

**RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, 2014** : Plan d'aménagement du Parc National de Waza 2015 – 2019.

**DRDAT-P, 2009**, Monographie de la préfecture de la Kozah

**DGSCN, 2014** : Quatrième recensement général de la population et de l'habitat.

**MERF, 2017** : Plan d'aménagement et de gestion de l'aire protégée d'Amou-Mono.

**MERF, 2018** : Cadre stratégique d'investissement pour la gestion des ressources naturelles (CSIGERN) au Togo (2018-2022)

**MERF, 2015**, Manuel de procédures de création, d'attribution et de normes de gestion des forêts communautaires au Togo

**République du Togo, 2018** : Plan national de développement (PND) 2018 – 2022.

**MEDDPN, 2019** : Stratégie nationale REDD+.au TOGO